

INTERPELLATION**du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant: quel avenir pour la police municipale de Sion? (07.09.2010) 2.111**

Les Sédunois, mais aussi le Valais tout entier (car le sort de la police municipale de la plus grande ville du canton ne peut qu'intéresser les autres communes), attendent toujours le rapport – annoncé pour le premier semestre 2010 – du groupe de travail constitué sous la présidence du commandant de la police cantonale et chargé de présenter un concept de fonctionnement complet entre la police municipale de Sion et la police cantonale.

A cet égard, la cheffe du DSSI indiquait, le 2 septembre 2010, que ce groupe de travail était encore à l'oeuvre et que dès lors que des réflexions étaient encore en cours, le rapport ne pouvait pas être diffusé.

En parallèle, le président de la ville de Sion a annoncé que le Conseil général recevra une information officielle sur l'avancement de ce dossier lors de sa séance extraordinaire du 28 septembre 2010.

Et le Grand Conseil, sera-t-il le dernier informé?

Dans une situation de grande incertitude pour nombre d'agents, mais aussi pour la population sédunoise, se justifie-t-il encore de maintenir le secret sur un document dont la rumeur dit que d'ores et déjà, il aurait servi de base à des décisions qui n'attendent plus que d'être communiquées?

Sion, le 7 septembre 2010
(09h00)

Groupe UDC, par
Jean-Luc Addor, député